

LES ETUDES DE PHARMACIE AUX ETATS-UNIS

COMMENT CANDIDATER AUX PROGRAMMES DE PHARMACIE AUX ETATS-UNIS ?..	1
COMMENT SE DEROULENT LES ETUDES DE PHARMACIE ?.....	3
COMMENT CANDIDATER AUX PROGRAMMES POSTDOCTORAUX EN PHARMACIE ?	3
QUE DOIT FAIRE UN PHARMACIEN ETRANGER QUI SOUHAITE OBTENIR UNE LICENCE D'EXERCICE ?.....	4
SOURCES D'INFORMATION UTILES.....	5

COMMENT CANDIDATER AUX PROGRAMMES DE PHARMACIE AUX ETATS-UNIS ?

Les prérequis

A la différence de la France, aux Etats-Unis vous ne pouvez pas démarrer les études de pharmacie tout de suite après les études secondaires. La plupart des écoles de pharmacie américaines exigent un minimum de deux ou trois années d'études supérieures préalables, voire l'obtention d'un *Bachelor's degree* (quatre années d'études supérieures, cycle *undergraduate*).

Quel que soit votre domaine de spécialisation pendant vos études *undergraduate*, vous devez valider un certain nombre de cours afin de pouvoir postuler aux écoles de pharmacie. Chaque école de pharmacie américaine a ses propres prérequis, mais ceux-ci peuvent inclure un ou plusieurs cours dans les domaines suivants :

- Anatomie
- Anglais (littérature et composition)
- Biochimie
- Biologie (générale et cellulaire)
- Chimie (générale et organique)
- Economie
- Immunologie
- Mathématiques (calcul et statistiques)
- Microbiologie
- Physiologie
- Physique
- Présentation orale
- Psychologie, sociologie ou autres
- Sciences sociales

Certains programmes demandent également une expérience professionnelle – rémunérée ou bénévole – dans une pharmacie ou un autre établissement lié à la santé (hôpital, clinique, maison de retraite, etc.).

Le dossier de candidature

Le cycle d'études *undergraduate* achevé, les étudiants présentent leur candidature d'admission aux écoles de pharmacie. Environ deux-tiers des écoles de pharmacie utilisent un dossier de candidature en commun : **Pharmacy College Application Service (PharmCAS)**, www.pharmcas.org. Ce service centralise et envoie aux écoles de votre choix vos données et pièces justificatives (relevés de notes et diplômes, lettres de recommandation, etc.). Si l'un des programmes auxquels vous postulez ne participe pas au PharmCAS, soumettez le dossier de candidature directement auprès de l'établissement.

Pour plus de 75% des écoles de pharmacie, il faut également présenter les résultats du **PCAT (Pharmacy College Admission Test)**. Il s'agit d'un examen de quatre heures qui consiste à évaluer les connaissances du candidat en expression orale, biologie, compréhension écrite, mathématiques, chimie, et expression écrite. Vous pouvez vous renseigner sur le contenu de l'examen sur le site officiel du test : www.pcatweb.info. Certaines écoles demandent d'autres tests d'admission, tel que le GRE (www.ets.org/gre). Elles peuvent aussi vous convoquer pour un entretien sur le campus.

A savoir pour les candidats internationaux

- La plupart des écoles de pharmacie prennent en compte les candidatures des étudiants internationaux, mais chaque école a sa propre politique les concernant. Par exemple, l'école peut exiger que les candidats aient validé les cours prérequis dans une université américaine. Les écoles publiques favorisent les résidents de l'état dans lequel elles se trouvent, et donc ne prennent que très peu de candidats internationaux.
 - Vous trouverez une liste des 129 écoles de pharmacie accréditées par l'**Accreditation Council for Pharmacy Education (ACPE)** sur leur site : http://www.acpe-accredit.org/shared_info/programsSecure.asp.
 - Les critères d'admission de chacune sont résumés sur le site de l'**American Association of Colleges of Pharmacy (AACP)** : <https://www.aacp.org/resource/pharmacy-school-admission-requirements>. Dans l'onglet « Residency Requirements » vous pourrez ainsi voir quelles universités considèrent les candidatures d'étudiants internationaux.
- Si l'anglais n'est pas votre langue maternelle, le TOEFL vous sera demandé (www.ets.org/toefl).
- Vous devez passer par un service d'évaluation des diplômes étrangers. Pour les écoles qui utilisent le dossier commun PharmCAS, les services suivants sont acceptés : World Education Services (www.wes.org), Josef Silny & Associates (www.jsilny.com), Educational Credential Evaluators (www.ece.org), American

Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers (<http://www.aacrao.org/aacrao-solutions/aacrao-international-education-services/evaluations>), Educational Perspectives (www.educational-perspectives.org) et International Education Research Foundation (www.ierf.org).

- Sachez que l'obtention d'un diplôme américain de pharmacie ne donne pas automatiquement droit à l'exercice de la fonction ni aux Etats-Unis ni hors des Etats-Unis.

COMMENT SE DEROULENT LES ETUDES DE PHARMACIE ?

Les études de pharmacie durent quatre ans, aboutissant à un **Pharm.D. (Doctor of Pharmacy)**. Les candidats étudient tous les aspects de la pharmacothérapie, les règles déontologiques, la santé publique, et la gestion. Ils apprennent à communiquer avec les patients et fournisseurs de soins de santé. En plus des cours, ils travaillent aux côtés des pharmaciens dans une variété de contextes.

Les diplômés doivent passer ensuite un examen de compétences et connaissances – **North American Pharmacist Licensure Examination (NAPLEX)** – afin de pouvoir obtenir une licence d'exercice. L'examen dure plus de quatre heures et consiste en 185 questions, dont la plupart sont à choix multiples. L'objectif de l'examen est de tester la capacité du pharmacien à mesurer les effets de la pharmacothérapie, à préparer et dispenser les médicaments, et à évaluer et mettre en œuvre les meilleurs soins de santé. Vous trouverez plus d'informations sur le site officiel du test : <https://nabp.pharmacy/programs/naplex/>

On peut compléter le diplôme Pharm.D. par un stage postdoctoral (*residency*) ou une formation de spécialisation (*fellowship*) qui dure un ou deux ans. Les *residencies* permettent aux pharmaciens débutants de se perfectionner dans un hôpital ou centre médical, tandis que les *fellowships* sont axés sur la spécialisation dans un domaine spécifique (par exemple, la pratique clinique ou la recherche en laboratoire) et sont plus souvent proposés par les universités.

COMMENT CANDIDATER AUX PROGRAMMES POSTDOCTORAUX EN PHARMACIE ?

Residencies

Pour pouvoir participer à un *residency*, les pharmaciens formés à l'étranger doivent être certifiés à exercer le métier de pharmacien dans l'état où se déroule le programme postdoctoral (voir la prochaine section pour une explication des étapes à suivre). Vous trouverez un annuaire des programmes sur le site de l'**American Society of Health-System Pharmacists** (ASHP): <http://accred.ashp.org/aps/pages/directory/residencyProgramSearch.aspx>

Vous devez déposer un dossier de candidature auprès de chaque programme de votre choix. De plus, la plupart des programmes participent à un système d'appariement, l'ASHP **Residency Matching Program** (www.natmatch.com/ashprmp): chaque candidat soumet un

classement des programmes auxquels il postule en ordre de préférence, et chaque établissement fait de même avec les candidats. La sélection est donc mutuelle.

Fellowships

Vous postulez directement auprès des programmes en soumettant un dossier de candidature, une lettre de motivation, des lettres de recommandation, un CV, et vos relevés de notes. Beaucoup de programmes préfèrent les candidats ayant déjà effectué un *residency*, mais pourraient accepter de l'expérience professionnelle à la place.

☞ **A noter** pour les *residencies* et les *fellowships* : certains programmes n'acceptent que les citoyens ou résidents permanents des Etats-Unis, donc vérifiez les prérequis avant de déposer votre candidature.

QUE DOIT FAIRE UN PHARMACIEN ETRANGER QUI SOUHAITE OBTENIR UNE LICENCE D'EXERCICE ?

Les licences d'exercice sont délivrées par chaque état et les conditions d'obtention diffèrent d'un état à l'autre. En général, la procédure est la suivante :

1. Déterminez l'état où vous souhaitez exercer et contactez le *state board of pharmacy* pour connaître les conditions d'éligibilité. Deux conditions à satisfaire dans tous les états sont : avoir effectué un minimum de cinq ans d'études de pharmacie dans une école située en dehors des Etats-Unis et être certifié pour exercer son métier dans son pays d'origine. (Pour les Français, il faut avoir obtenu le Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie.) Certains vous demandent également un nombre minimum d'heures d'expérience professionnelle.

Vous trouverez les coordonnées des 50 *boards of pharmacy* sur <http://www.nabp.net/boards-of-pharmacy/>.

2. Obtenir la certification **FPGEC (Foreign Pharmacy Graduate Examination Committee)**

Cette certification est une étape exigée par tous les états américains. Il comprend plusieurs éléments :

- Le TOEFL (www.ets.org/toefl) pour vérifier votre niveau d'anglais. Il doit être passé dans l'un des pays ou territoires approuvés : les Etats-Unis, Porto Rico, Guam, les Iles Vierges, toutes les provinces du Canada sauf l'Île-du-Prince-Edouard et Terre-Neuve-et-Labrador, l'Australie, ou la Nouvelle-Zélande. Les scores minimum acceptables sont : Reading 22, Listening 21, Speaking 26, Writing 24 (soit un total de 93/120 points).
- Une évaluation professionnelle de vos diplômes et relevés de notes par le service ECE (www.ece.org).
- Le dossier d'admission FPGEC qui en plus des informations biographiques demande des renseignements sur vos études et vos qualifications professionnelles, et deux photographies d'identité. Votre signature doit être certifiée conforme par un officier consulaire, magistrat ou notaire.
- Le test **FPGEE (Foreign Pharmacy Graduate Equivalency Examination)** qui est proposé deux fois par an sur le territoire américain. Si votre dossier est approuvé

par le FPGEC, vous serez invité à passer ce test. Il dure cinq heures et demie et comprend 250 questions sur quatre thèmes : sciences biomédicales de base ; sciences pharmaceutiques ; sciences sociales, comportementales et administratives de la pharmacie ; sciences cliniques. Pour le réussir, vous devez obtenir un score minimum de 75/150. Vous trouverez plus d'informations sur le test sur le site <https://nabp.pharmacy/programs/fpgee/>

Le bulletin officiel du FPGEC est disponible sur le site https://nabp.pharmacy/wp-content/uploads/2017/06/FPGEC_Application_Bulletin_06-02-17.pdf

3. Passer l'examen NAPLEX: <https://nabp.pharmacy/programs/naplex/>
4. Passer un test de droit et jurisprudence liés à la pratique de la pharmacie de l'état où vous souhaitez exercer. Pour 48 états et territoires américains, il s'agit du **Multistate Pharmacy Jurisprudence Examination (MPJE)**. Le MPJE dure deux heures et consiste en 90 questions à choix multiples. Vous trouverez plus d'informations sur le test sur le site <https://nabp.pharmacy/programs/mpje/>. Contactez le *state board of pharmacy* pour déterminer quel examen est accepté et les modalités d'inscription.
5. Obtenez un dossier de candidature auprès du *state board of pharmacy*. Remplissez-le soigneusement et passez toute étape supplémentaire demandée.
6. Envoyez le dossier au *state board*.

⚠ Attention: La licence d'exercice ne garantit pas l'obtention d'un emploi et d'un visa de travail. Pour s'informer sur les visas, veuillez consulter le site de l'ambassade des Etats-Unis.

SOURCES D'INFORMATION UTILES

Accreditation Council for Pharmacy Education, www.acpe-accredit.org
American Association of Colleges of Pharmacy, www.aacp.org
American Society of Health-System Pharmacists, www.ashp.org
National Association of Boards of Pharmacy, www.nabp.net

Mars 2018

Centre EducationUSA
Commission franco-américaine
9 rue Chardin – 75016 PARIS
www.fulbright-france.org

